

M. MONEY Jean-Louis

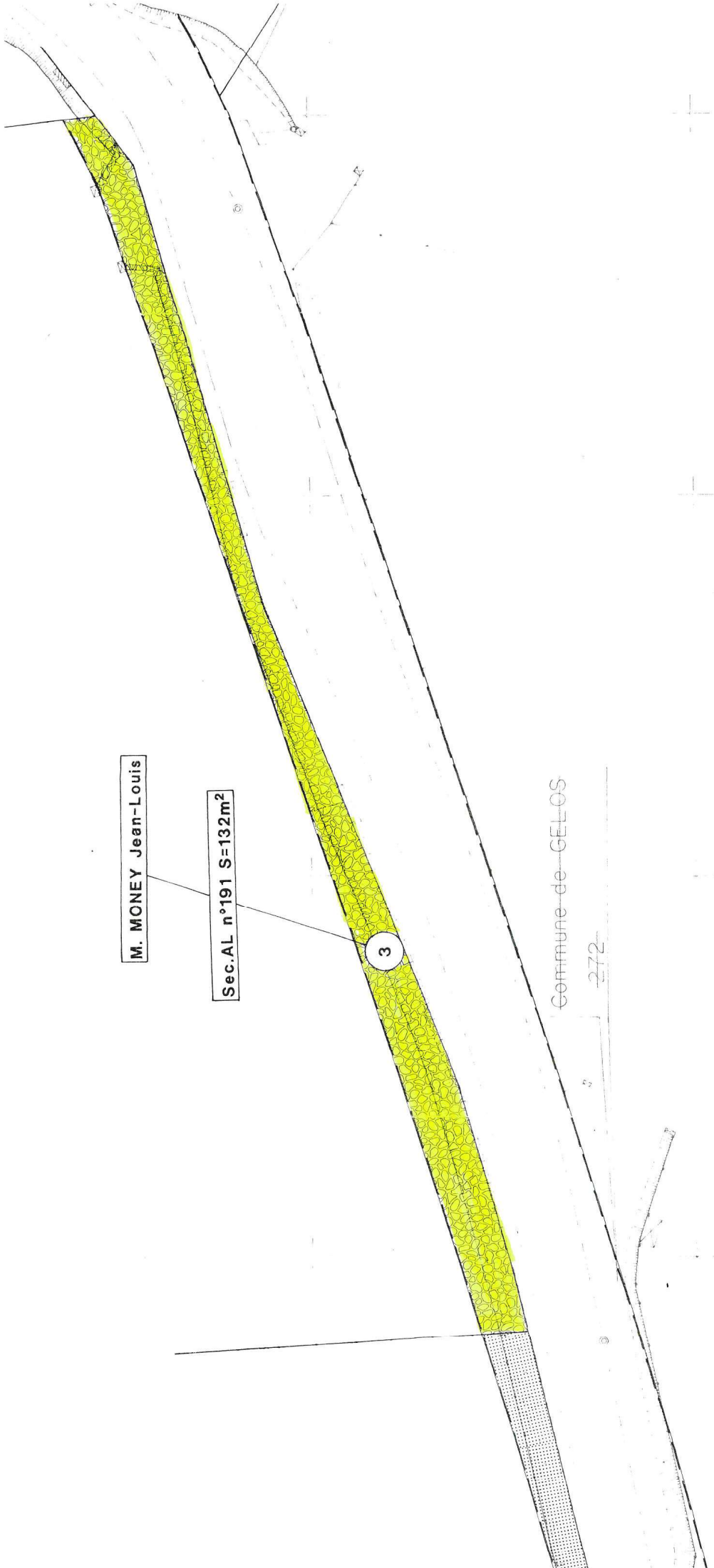
Sec.AL n°191 S=132m²

3

Commune de GELOS

272

Copropriétaires de L'IMM.
269



Département des Pyrénées-Atlantiques

Commune de GELOS

Opération de : **Elargissement chemin CALDEROU**

PROMESSE DE VENTE

Par les présentes,

M. **MONEY**, né le **16.07.54** à **PAU**, demeurant à **GELOS**,

promet et s'oblige à vendre à la Commune de GELOS (Pyrénées-Atlantiques), la (les) partie(s) de la (les) parcelle(s) désignée(s) ci-dessous, nécessaire(s) à l'opération

Indications cadastrales				Surface approximative à céder	Observations
Section	Numéro	Lieu-dit	Nature		
AL	191			132 m²	La délimitation du terrain à céder est figurée par un liseré rouge sur le plan annexé aux présentes après visa.

Cette cession interviendra au prix de **1,45** € le mètre carré, soit moyennant une somme totale de **191** €, valeur estimée par FRANCE DOMAINES.

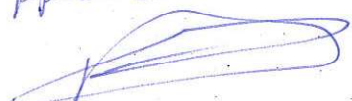
M. **MONEY** s'engage à passer acte public de cette cession à la première réquisition de Monsieur le Maire.

Il autorise toutefois la Commune de GELOS à prendre possession desdits terrains avant l'établissement de cet acte.

La présente promesse est dispensée de droits d'enregistrement et de timbre, étant consentie en vue de la réalisation d'une acquisition elle-même exonérée de ces droits en application de l'article 1042 du Code Général des Impôts.

Fait à GELOS,
le **20.17.2011** (1)

lu et approuvé



(1) signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"